Ne rien inscrire	
Groupe :	
Ceinture :	
N° Licence : Nouvelle Licence	

AJAC JUDO CANTAL



	110	HE DE RENSEIGNE	MENTS	
Nom :		Prénom :		Sexe:
Date de Naissa Adresse :	nce : / /			
Numéro de tél	éphone : / /	//	.//	
Email :				
Personne à p	révenir en cas d'urge	ence :		
Numéro de te	éléphone : / /	//	_//	/
		PIECES A FOURN	IIR	
☐ Un certific☐ Compléter	s possédant un passep at médical précisant l'a la fiche de renseignen ent de la cotisation anr	aptitude à la pratiqu nent	e du judo en comp	
La cotisa	ition est due à l'inscrip	tion (aucun rembo	ursement ne sera e	 effectué, sauf cas
	uement pour les chèqu ée au secrétariat (no		espèces ne pourra é	ètre fractionné)
Partie réserv	ée au secrétariat (no		espèces ne pourra é	ètre fractionné)
Partie réserv Mode de paien Espèces	ée au secrétariat (no	e rien inscrire)		N° Cheque :
Partie réserv Mode de paien Espèces M Chèque M	ée au secrétariat (no ment : Montant :	e rien inscrire)		N° Cheque : N° Cheque :
Partie réserv Mode de paien Espèces M Chèque M A soustraire de	ée au secrétariat (no ment : Montant : Mombre : la dernière échéance :	e rien inscrire) Nom si différent :		N° Cheque :
Partie réserve Mode de paien Espèces M Chèque M	ée au secrétariat (noment : Montant : Nombre : la dernière échéance : NCV Montant :	e rien inscrire)		N° Cheque : N° Cheque :
Partie réserve Mode de paien Espèces M Chèque M A soustraire de Chèque AM	ée au secrétariat (noment : Montant : Nombre : la dernière échéance : NCV Montant :	e rien inscrire) Nom si différent :		N° Cheque : N° Cheque :
Partie réserv Mode de paien Espèces M Chèque M A soustraire de Chèque AN Pass Cantal	ée au secrétariat (noment :	e rien inscrire) Nom si différent :		N° Cheque : N° Cheque :
Partie réserve Mode de paien Espèces M Chèque M A soustraire de Chèque AM	ée au secrétariat (noment :	e rien inscrire)		N° Cheque : N° Cheque : N° Cheque :

CHARTE DE L'AJAC

Le Judoka s'engage à :

- Respecter les horaires de cours
- Prévenir en cas d'absence
- Avoir un comportement digne et respectueux envers le professeur de judo, les membres du club et les autres judokas
- Respecter les décisions du professeur
- Respecter le matériel et les locaux
- Venir aux cours avec un kimono propre, les mains et pieds propres avec des ongles coupés, les cheveux attachés avec un élastique. Le port de bijoux est interdit sur le tatami
- -Se déplacer en dehors du tatami avec des zooris (ou autres sandales)

SIGNATURE :		
Précédé de la mention		
"lu et approuvé"		

Les responsables légaux s'engagent à :

- Ne pas intervenir autour du tatami lors des cours et des compétitions
- Autoriser son enfant à être pris en charge dans le véhicule d'un tiers lors des déplacements pour les compétitions, stages ou autres
- Autoriser le judo club de l'AJAC à prendre les dispositions utiles en cas d'opération ou de traitement prescrit d'urgence par le corps médical au judoka précédemment nommé.

Tarifs des cours :

Micro-poussins (2015) : 150€* Mini-poussins (2014-2013) : 200€*

Poussins (2012-2011) : 200€*

Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors, Seniors (2010 et avant) : 220€*

* Licence à la FFJDA 40€ incluse



Pour ne rien rater des Stages, Résultats et Compétitions

Suivez nous sur Facebook: Alliance Judo Aurillac Cantal

Pour judoka mineur seulement :	
(Représentant légal) Nom :	Prénom :
Qualité :	
Signature précédée	
de la mention	
"lu et annrouvé"	

^{**20€} de reduction pour chaque nouvelle adhésion, à partir de la 2eme d'une même famille.